HPCi | hygiène, prévention et contrôle de l'infection

Infections respiratoires virales chez l'adulte

Mise à jour
12/11/2024

Autres dénominations

Adénovirus

COVID-19 - VAUD

Coronavirus Saisonniers (Coronavirus Autre Que SARS-CoV-1-2 Et MERS)

Grippe Saisonnière (Influenza)

Human Metapneumovirus

Influenza Virus

Parainfluenza Virus

Rhinovirus

RSV

Virus Syncytial Respiratoire

Informations relatives à
EMS, EPSM, ESE, CAT

Epidémiologie

Agent infectieux

Adénovirus, Coronavirus (non SARS, non MERS), Human Metapneumovirus, Parinfluenza, Rhinovirus, Virus respiratoire syncytial (RSV), Influenza (grippe saisonnière), COVID-19 (SARS-CoV-2)

Réservoir

Homme

Mode de transmission

- Principalement par gouttelettes ou contact direct
- Transmission par aérosol possible dans des situations spéciales :
 - Soins rapprochés à la sphère ORL du patient (rayon de < 1m) notamment si soin prolongé/répétitif (> 15 min cumulés) ou
 - Gestes générant des aérosols

Période d'incubation

- 12 heures à 5 jours (selon l'agent)

Durée d'infectiosité

- En général de 1 jour avant à 5 jours après le début des symptômes. Infectiosité prolongée chez les patients immunosupprimés

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures Additionnelles

Mesures Additionnelles GOUTTELETTES

Placement

- Chambre individuelle avec Mesures Additionnelles Gouttelettes (MAG).
- Chambre à 2 lits possible (placer plusieurs patients ayant le même agent infectieux dans la même chambre) (validation HPCI requise).

Durée des mesures

- **Au minimum 5 jours** depuis le début des symptômes ou le premier test positif (si pas de symptômes)
- **Et** absence de fièvre depuis minimum 24h
- **Et** amélioration clinique des autres symptômes

Signalétique

- Affiche sur la porte à l'extérieur de la chambre (entrée) et intérieur (sortie)
- Blouses/ masques de soins devant la chambre

Matériel de soins

- Le matériel de soins est réservé au résident pendant la durée des Mesures Additionnelles
- Privilégier le matériel à usage unique (UU)
- Prévoir un stock de matériel à UU pour 24h uniquement

Transport

- Port d'un masque de soins pour le résident
- Literie et chemise du patient propres
- Désinfection du lit
- Lors d’un transfert en cabinet médical ou à l’hôpital: Avertir le service de destination pour qu'il prenne les mesures adéquates
- Limiter les déplacements aux besoins essentiels

Circulation

Limiter les déplacements pendant la durée de la maladie

Visiteurs

- Ne pas s’asseoir sur le lit
- Limiter les visites
- Désinfection des mains en sortant de la chambre

Prise en charge des personnes contacts

Mesures

En cas d'épidémie, prendre contact avec l'unité cantonale HPCI

- Voir la recommandation des virus respiratoires pour EMS-ESE-EPSM-CAT

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des mains

Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec le produit hydro-alcoolique (PHA)

Gants

- Non indiqués en systématique
- A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)

Blouse de protection

- Oui, si contact direct avec le résident ou son environnement immédiat.
- Pas nécessaire si simple passage dans la chambre

Masque de soins

- Masque de soins type II/IIR
- Pas nécessaire si simple passage dans la chambre
- Masque FFP2 si :
 - Soins rapprochés à la sphère ORL du patient (rayon de < 1m) notamment si soin prolongé/répétitif (> 15 min cumulés) ou

- Gestes générant des aérosols

Lunettes de protection

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques

Mesures complémentaires

Si procédure générant des aérosols (intubation/extubation, trachétomie, bronchoscopie, VNI, laryngoscopie, expectoration induite) le port de masque FFP2 et de lunettes de protection est recommandé

Nettoyage/désinfection

Matériel de soins

- Reservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles
- Dispositifs médicaux a usage multiple: nettoyer et désinfecter après chaque utilisation et en fonction du niveau de risque
- Vaisselle : filière habituelle
- Privilégier le matériel à usage unique

Lit et literie

- Se désinfecter les mains avant toute manipulation du linge propre
- Utiliser les sacs à linge usuels

- A la levée des Mesures Additionnelles ou au départ du patient, désinfecter le lit et changer la literie

Environnement

- Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien
- Lors de la levée des mesures ou au départ du résident:
 - Le matériel déposé dans un périmètre>à 2 m sera conservé (boites de gants, masques, etc.) sauf en cas de souillures visibles
 - Le matériel présent dans un périmètre <à 2 m (environnement proche du patient) sera jeté
 - Tout le matériel désinfectable présent en chambre sera désinfecté
 - Les rideaux ou parois de séparation sont à changer/désinfecter selon recommandations HPCI et dans tous les cas si souillures visibles

Déchets

Elimination des déchets selon les filières habituelles

Autre information

À consulter

Voir la recommandation des virus respiratoires

Déclaration du cas

Déclaration à HPCi Vaud

Oui

Déclaration au service HPCI

Oui dans tous les cas

Déclaration au médecin cantonal

Les flambées de cas (>2cas) doivent être déclarées au médecin cantonal dans un délai de 1 jour